

Permanences d'un mandataire judiciaire

Jeudi après-midi – centre socioculturel

Le jeudi après-midi au centre socioculturel, un mandataire judiciaire à la protection des majeurs tient une permanence.

Il peut exercer des tutelles, curatelles, mandats spéciaux et des mesures d'accompagnement judiciaires (MAJ) auprès des personnes qui en ont besoin.

contact

Centre socioculturel François-Mitterrand

Coordonnées :

- allée des Arcades, 76120 Grand-Quevilly